



Siège social

3105 route du Serpoul
46330 CABARETS

PROCES-VERBAL

du comité du 1^{er} juillet 2023 – Après-midi

L'an deux mille vingt-trois

Le premier juillet

A dix-sept heures

A l'hôtel KYRIAD, 118, avenue d'Occitanie 36250 SAINT-MAUR

Le Comité du BCCF (Bearded Collie Club de France) s'est réuni avec la présence de 5 membres (quorum) pour la validité de toutes les délibérations (article 16 des statuts), suite à l'AG de ce jour et à la révocation par l'assemblée générale, de **Monsieur le Président**, Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER, de **Madame la Vice-Présidente**, Danièle PONTIUS, et **Madame la Trésorière**, Véronique DUMONT.

L'ordre du jour est le suivant, à savoir :

1. Constitution du nouveau bureau
2. Transfert du siège social
3. Cooptation
4. Questions diverses

Présents : Mesdames Marie-Christine BASTARD, Sylvie FLOGNY-POITOU, Marie-Claire MOREY, Katia VIGOUREUX
Monsieur Daniel JAY

Absente Excusée : Madame Sylvie GUILLAUBEZ

Monsieur le doyen, **Daniel JAY**, ouvre la séance à 17h et nomme **Marie-Christine BASTARD** secrétaire de séance.

1) Constitution du bureau

- ✓ **Président : Daniel JAY**
Elu à l'unanimité
- ✓ **Secrétaire : Marie-Christine BASTARD**
Elue à l'unanimité
- ✓ **Trésorière : Katia VIGOUREUX**
Elue à l'unanimité

- ✓ Secrétaire-adjointe : **Sylvie FLOGNY-POITOU**
Elue à l'unanimité
- ✓ Membres : **Marie-Claire MOREY** et **Sylvie GUILLAUBEZ**

2) TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Monsieur Le Président, **Daniel JAY**, propose que le siège social du BCCF soit fixé à l'adresse du président soit :

3105 route du Serpoul
46330 CABRERETS

Proposition adoptée à l'unanimité

3) COOPTATION

Monsieur Le Président, **Daniel JAY**, propose de se prononcer sur le principe d'une cooptation comme le stipule l'article 13 des statuts, afin de recomposer un Comité de 9 personnes (article 12 des statuts)

Proposition adoptée à l'unanimité

3) QUESTIONS DIVERSES

- 1) Suite à la réunion de comité de ce matin, **Daniel JAY**, confirme la participation de Déborah MICHAUX, adhérente sous le numéro 1719A/3070C, dans la CTE (Commission, Technique d'Elevage).
- 2) **Daniel JAY**, confirme le problème qui a été reproché par les adhérents à l'Assemblée Générale, à savoir l'absence d'espace membre dans le site web (article 4 paragraphe a du Règlement intérieur) et propose qu'on étudie la possibilité en modifiant ou refondant le site web
- 3) **Daniel JAY**, déclare que n'ayant pas les codes du forum pour discuter entre les membres du Comité, demande qu'une étude de recherche pour choisir et ouvrir un nouveau forum soit effectuée dès ce jour.

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été traités Monsieur Le Président clôt la séance à 17h30

Fait à CABRERETS, le 1^{er} juillet 2023,



Le Président

Monsieur **Daniel JAY**



La secrétaire de séance

Madame **Marie-Christine BASTARD**